



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

### DECLARATION LIMINAIRE COMITES TECHNIQUES LOCAUX du 24/03/2015 et du 01/04/2015

*Les représentants FO pour ce CTL :*

*Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE, Williams PILLET,  
Stéphane OLLIER, Anne RETO-RIVIERE, Philippe VALOT*

---

Mr Le Président du Comité Technique, Mrs Les Directeurs,

Nous venons ici en deuxième convocation suite au boycott du premier CTL du 24/03, nous tenons à vous rappeler les raisons de celui-ci :

Tout d'abord, depuis plusieurs mois déjà, nous ne cessons de vous rappeler que le dialogue social entre les OS et la Direction se dégrade dans notre Département. Nous vous avons alerté de la situation à plusieurs reprises lors d'audiences successives dont la dernière en intersyndicale avec Solidaires et la CGT le 02/03.

Nous vous avons également adressé plusieurs questions écrites pour lesquelles nous n'avons pas obtenu de réponse. Cette situation est de notre point de vue inacceptable !

Nous nous présentons donc à ce deuxième CTL avec l'espoir que ce boycott permette enfin d'enclencher un dialogue social à la hauteur de ce que nous sommes en droit d'attendre.

FO défend au quotidien les conditions de travail des agents et ce au plus près de leur lieu de travail. Nos militants sont dans les services, confrontés avec leurs collègues à la dure réalité des services.

Tant sur l'organisation du travail, sur les modifications d'horaires d'ouverture et les risques engendrés, notre organisation syndicale constate que l'accord proposé par le Ministère de la Fonction Publique sur la qualité de vie au travail est un accord complètement déconnecté de la réalité au travail !

En effet, cet accord occulte tous les paramètres négatifs ayant dégradé la qualité de vie au travail ces dernières années ainsi que les projets de réorganisation.

Nulle référence à la suppression massive des emplois de ces dernières années alors que les missions restent les mêmes, entraînant une surcharge de travail.

Nulle référence aux réorganisations et mutualisations en cours issues de la démarche stratégique et des réformes territoriales, entraînant à très court terme la mobilité forcée pour de nombreux collègues de tout grade.

Ces quelques lignes illustrent bien l'écart considérable qui existe entre la réalité du terrain et vos déclarations de bonnes intentions.

Cet accord sur la qualité de vie au travail propose de donner directement la parole aux agents afin qu'ils soient force de proposition pour améliorer leur service et leurs missions, tout en détournant au passage les représentants du personnels, qui je vous le rappelle ont été élus démocratiquement par 87% des agents à la DGFIP.

Nous avons vu comment vous détourniez les propos tenus par les collègues lorsque vous nous avez proposé dans un récent Comité Technique de diminuer les plages d'ouverture des trésoreries mixtes de Vendée. Selon vos dires, ce n'est uniquement que pour les soulager dans leur dur quotidien que vous acceptez ces fermetures alors que la réalité est toute autre et vous le savez pertinemment. Votre seul but est de redéployer ces effectifs affectés à l'accueil physique dans les services afin de pallier les insuffisances d'effectifs et de pouvoir ainsi continuer à en supprimer davantage.

La volonté de nos dirigeants n'est pas d'améliorer le service public en désintoxiquant l'usager de l'accueil physique avec les moyens modernes de communication aujourd'hui à sa disposition, la volonté de nos dirigeants est de pouvoir continuer coûte que coûte à diminuer le nombre de fonctionnaires dans ces services.

Pour FO, représenter les personnels, c'est refuser l'isolement des agents et des encadrants intermédiaires face à la pression hiérarchique. De nombreux textes en préparation tendent à une individualisation forte au détriment des garanties collectives, notamment en terme de rémunération, nous les combattons fermement !

A l'ordre du jour de ce CT figure le budget départemental, le TBVS, la formation professionnelle et la campagne IR.

Les chiffres du TBVS vont, une fois de plus, faire ressortir le mal-être au travail des agents et des cadres intermédiaires. Lors du dernier CT ayant à l'ordre du jour les suppressions d'emplois, vous nous avez affirmé en long en large et en travers que l'effort était principalement porté par les services les moins en souffrance ! Dans le même ordre d'idées, nous osons espérer que des voyants au vert dans le TBVS ne servent de justificatifs pour de futures suppressions d'emplois... Car tel n'est pas le but initial de cet outil, nous vous le rappelons !

Concernant les écrêtements d'horaires variables, nous refuserons vos réponses de l'an dernier ainsi que celles de la Direction Générale consistant à faire porter la responsabilité sur les agents concernés en évoquant les "raisons comportementales" de ces agents qui ne prennent pas de récupération ou n'alimentent pas leur CET... Pour FO DGFIP, il y a un seul remède : l'arrêt des suppressions d'emplois permettant de desserrer l'étau dans lequel se trouvent coincés les services. Nous dénonçons également toutes les pressions exercées sur les agents de tout grade en matière de prise de congés. Nous vous rappelons que le droit à congés est un droit statutaire et que la situation tendue des services aboutie trop souvent à un transfert contraint des congés et jours ARTT vers les CET donc le seul intérêt est celui de l'Administration.

La Direction fait preuve d'un optimiste incroyable en imaginant que les quelques formations de management ou sur les RPS vont à elles seules résoudre tous les problèmes dans les services...

De toute façon, tous les cadres nous disent globalement la même chose lorsque nous les rencontrons, d'ailleurs vos propos dans cette instance vont parfois dans le même sens, à savoir que lorsqu'un service se trouve en difficulté, les solutions préconisées par la Direction renvoient toujours à l'organisation du travail et culpabilisent encore plus l'encadrement et leurs équipes de plus en plus mis à mal par des injonctions paradoxales : faire toujours plus et mieux avec moins sans aucune marge de manoeuvre...

Pour notre syndicat, seul un niveau d'emplois et de crédits suffisant serait en mesure d'améliorer vraiment les conditions de travail.

Mr Le Président, lors de l'audience que vous nous avez accordé le 02 mars, nous avons évoqué avec vous le projet de mise en place des Pôles de Contrôle des Revenus et du

Patrimoine en Vendée pour septembre 2016 au plus tard. Nous considérons à FO DGFIP que ce projet est important car il impacte de nombreux collègues de tout grade dans plusieurs services sur différents sites. Nous vous avons demandé lors de cette audience si vous considériez vous aussi ce projet comme « important », ce à quoi vous nous avez répondu que nous étions agressif sur ce sujet et que vous n'aviez pas eu le temps de réfléchir à la question... 3 semaines se sont désormais écoulées, vous avez eu le temps de la réflexion, par conséquent vous êtes donc désormais en mesure de répondre à nos questions :

\* Considérez-vous la mise en place des PCRPs comme un grand projet important pour la DDFiP de Vendée ?

\* Considérez-vous qu'il est nécessaire d'évaluer l'incidence sur les conditions de travail des agents concernés par une étude d'impact de ces futures réorganisations ?

Les élus FO DGFIP 85 exigent, si ces réorganisations que nous n'approuvons pas se confirment, que cette étude d'impact soit faite et qu'elle soit présentée au CTL et au CHSCT le plus en amont possible afin de ne pas nous retrouver une fois de plus devant le fait accompli, comme ce fut le cas avec les PCE pour lesquels vous avez mené une réforme sans concertation et avec une brutalité sans précédent...

Ce projet de PCRPs induira inévitablement des changements négatifs, dans les situations de travail, collectives et individuelles. Ces changements concerneront l'organisation et l'environnement physique du travail des personnels concernés, ce qui affectera durablement leurs conditions de travail.

Depuis une dizaine d'années, les politiques successives d'austérité font des ravages sur le plan social dans notre pays. Elles constituent un grave danger pour la cohésion sociale et à terme pour la démocratie.

La DGFIP fournit, année après année, son contingent de suppressions d'emplois et de réductions budgétaires afin de financer la réduction programmée de la dépense publique.

Pour les personnels, dont les traitements sont gelés depuis bientôt 6 ans, cela se traduit par une dégradation accrue de leurs conditions de travail.

Dans le même temps, la Direction Générale avance masquée sur les conséquences pour nos services de la réforme territoriale.

Dernière provocation de la Direction Générale : la transformation de la prime d'intéressement collectif en une sorte de « prime à la casse » des services qui ne serait accordée qu'aux structures mettant en œuvre des réformes...

Pour toutes ces raisons, le syndicat FO appellent tous les personnels de la DDFiP de Vendée à se mettre massivement en grève avec l'ensemble des salariés du public et du privé pour exiger :

- l'arrêt de cette politique d'austérité
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice
- l'arrêt du démantèlement de nos services